



PÊCHE &
PLAISANCE
de Cornouaille

**Un interlocuteur
unique pour
les ports de
pêche - plaisance
de Cornouaille**

Une coopération renforcée

pour les ports de Cornouaille !

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2018, le syndicat mixte « Pêche et Plaisance de Cornouaille » regroupe les moyens financiers de ses membres* pour conforter les filières pêche et plaisance en Cornouaille, mieux répondre aux besoins de l'ensemble des professionnels et usagers des ports, et ainsi, construire la place portuaire de Cornouaille.

*Les membres de « Pêche et Plaisance de Cornouaille » :

- Département du Finistère
- Région Bretagne
- Concarneau Cornouaille agglomération
- Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
- Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz
- Douarnenez Communauté.

Pêche et Plaisance de Cornouaille en chiffres

PÊCHE

354 navires & 1775 marins

Une production de **52 700 tonnes** en criée et hors criée

25 % de la pêche fraîche française

50 % de la pêche fraîche bretonne



CCIMBO 2017 – DDTM 2016

PLAISANCE

3200 places

8200 escales & 18500 nuitées

15 % des places finistériennes

30 % des places cornouaillaises



SMPPPC – chiffres 2016

59 pontons et + de 160 ouvrages



Un interlocuteur unique

pour les professionnels et les usagers

Le syndicat mixte a pour objet :

- d'aménager, entretenir, gérer les ports en déclinaison des orientations fixées par le GIP « Pêche de Bretagne », pour la pêche, et par le Livre Bleu du Nautisme du Conseil départemental du Finistère, pour la plaisance ;
- d'intégrer les activités portuaires dans le développement économique régional et le tissu économique local ;
- d'intégrer le développement portuaire dans les interfaces ville-port.

Il exerce la police portuaire et assure la gestion des sédiments portuaires et l'exploitation du centre de stockage de sédiments portuaires de Ty-Coq (à Combrit).

Il est compétent sur les 7 ports de pêche-plaisance de Cornouaille : Douarnenez (Rosmeur), Audierne, Guilvinec - Léchiagat, Lesconil, Loctudy - Ile-Tudy, Saint-Guérolé - Penmarc'h et Concarneau (partie pêche plaisance du port régional).



**PÊCHE &
PLAISANCE**
de Cornouaille

Adapter et développer les ports

Pêche et Plaisance de Cornouaille met en œuvre les projets d'infrastructures nouvelles et a la charge de l'entretien des infrastructures existantes.

80 millions d'euros pour des travaux sont envisagés pour la période 2018-2027 pour permettre le développement des ports. Ce montant intègre le financement du contrat de délégation de l'exploitation du service public des ports de pêche confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO).

Parmi les projets structurants et travaux lourds d'entretien envisagés :



PÊCHE commerce



PLAISANCE

- **Contribution au programme d'intervention de la CCIMBO (2018 - 2025)**
- **Modernisation des criées** : Guilvinec, Concarneau
- **Entretien et développement des infrastructures** : Quai et cale du Rosmeur, môle du Raoulic, accès à l'aire de carénage à Audierne, Saint-Guérolé - Penmarc'h...
- **Développement de la plaisance** : Loctudy - Ile-Tudy, Concarneau, Audierne, Guilvinec - Léchiagat, Lesconil
- **Adaptation des équipements** : moyens de levage à Douarnenez
- **Maintien des profondeurs**

D'autres travaux seront gérés par **Pêche et Plaisance de Cornouaille** : maçonneries des quais, bollards, organeaux... mais aussi études diverses, formation, contrôle de sécurité, petits investissements, achat de fournitures, gros outillages, moyens nautiques, travaux de voirie...



Enveloppe envisagée
pour les 10 ans à venir :

60 M€
pour la pêche



20 M€
pour la plaisance



Pêche et Plaisance de
Cornouaille, c'est une
équipe engagée
au service des professionnels de
la pêche et de la plaisance.
Nous sommes à l'écoute des
hommes et des femmes du
territoire !

Je suis plaisancier

Pour tout renseignement, je contacte

• sur les ports de Douarnenez (Rosmeur) et de Saint-Guérolé - Penmarc'h
le Syndicat mixte « Pêche et Plaisance de Cornouaille »
Tél. : 02 98 82 84 00 - Courriel : syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr

• sur le port d'Audierne

le Syndicat mixte au Bureau du port

Tél. : 02 98 75 04 93 ou 02 98 82 84 00

Courriel : plaisance.audierne@peche-plaisance-cornouaille.fr

• sur le port du Guilvinec - Léchiagat

le Syndicat mixte au Bureau du port

Tél. : 06 63 39 14 47 ou 02 98 82 84 00

Courriel : plaisance.guilvinec.lechiagat@peche-plaisance-cornouaille.fr

• sur le port de Lesconil

le Syndicat mixte au Bureau du port

Tél. : 06 07 95 80 87 OU 02 98 82 84 00

Courriel : plaisance.lesconil@peche-plaisance-cornouaille.fr

• sur le port de Loctudy - Ile-Tudy

Pour le secteur de Loctudy : la commune de Loctudy concessionnaire,
au Bureau du port

Tél. : 02 98 87 51 36

Courriel : portplaisanceloctudy@orange.fr

Pour le secteur de l'Ile-Tudy : la commune de l'Ile-Tudy concessionnaire,
à la Mairie

Tél. : 02 98 56 42 57

Courriel : mairie.iletudy@wanadoo.fr

• sur le port de Concarneau

Pour le secteur avant-port et anse de Kersaux : la commune de Concarneau
concessionnaire, au Bureau du Port

Tél. : 02 98 97 57 96

Courriel : port-de-plaisance@concarneau.fr

Pour le secteur arrière-port : mouillages et pontons du quai Carnot et du
quai de l'Aiguillon

la CCIMBO Quimper - Port de Concarneau, concessionnaire

Tél. : 02 98 60 62 62

Courriel : port.concarneau@bretagne-ouest.cci.bzh

Pour le secteur môle de la Croix et des places au long des quais Carnot et
de l'Aiguillon de l'arrière port : le Syndicat mixte

Tél. : 02 98 82 84 00

Courriel : syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr

Je suis professionnel de la pêche

J'ai besoin d'un renseignement concernant

- un projet structurant,
- l'accueil d'une entreprise ou/et un projet individuel sur le domaine portuaire,
- l'entretien des voiries portuaires,
- l'entretien des ouvrages (quais et leurs équipements, cales, digues...),
- l'entretien des profondeurs (dragages...),
- la police portuaire.

Je contacte le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de
Cornouaille

Tél. : 02 98 82 84 00

Courriel : syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr

J'ai besoin d'un renseignement concernant

- l'exploitation des criées :
 - équipements liés à l'exploitation des activités pêche : grues, réseaux, engins de levage, pesée,...
 - organisation des ventes,
 - respect de la traçabilité,
 - contrats de location des magasins de marées,
 - différents services auprès des producteurs et acheteurs.
- l'entretien et le nettoyage des bâtiments,
- l'entretien des réseaux, armoires de quais, adduction d'eau de mer, filtrée...

Je contacte la CCI Métropolitaine Bretagne Ouest concessionnaire

• sur les criées

Audierne : 02 98 70 70 44

Loctudy et Lesconil : 02 98 87 40 11

Douarnenez : 02 98 92 02 40

Concarneau : 02 98 60 62 62

Saint-Guérolé : 02 98 58 60 43

Guilvinec : 02 98 58 11 40

• au siège

Concessions et Développement Maritime

CCI Métropolitaine Bretagne Ouest / délégation de Quimper

145, avenue de Keradennec - CS 76029 - 29330 Quimper cedex

Tél. : 02 98 98 29 99

Pour les demandes d'AOT

(autorisations d'occupation temporaires du domaine public)

Les périmètres fonctionnels et géographiques sont à prendre en compte.
Pour identifier qui du Syndicat mixte ou de la CCIMBO est le bon interlocuteur, il est préférable de contacter l'un ou l'autre des organismes.



5 quai Henri-Maurice Bénard, 29120 Pont-l'Abbé • 02 98 82 84 00

syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr • www.peche-plaisance-cornouaille.fr

